

**CGV-100918**

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**

210<sup>e</sup> séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le 18 septembre 2010

de 11 h 30 à 15 h 10

Salle 600 Pavillon Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

**PRÉSENCES**

Georges Arsenault	Atlantique (IPE)	Roseline Paulin	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)
Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	André G. Richard, président	Sud-Est
Alain Bossé	Nord-Ouest	Ivan Robichaud	Nord-Est
Michel Cardin	Professeur (Moncton)	Pauline Roy	Nord-Est
Louis R. Comeau, chancelier	U de M	Jean Soucie	Nord-Ouest
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Mario Thériault	Association des anciens anciennes et amis (Moncton)
Danys Delaquis	Extérieur des régions	Luc Vigneault	Professeur (Edmundston)
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	<b><u>Invités et invitées</u></b>	
Yves Gagnon	Nord-Est	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Katherine Gravel	Étudiante (Shippagan)	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Nassir El-Jabi, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Ghislain LeBlanc	Étudiant (Moncton)	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Louis Léger	Sud-Est	Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Marc Léger	Extérieur des régions	Thérèse Thériault, directrice, Service des communications	Moncton
Zoé Lessard-Couturier	Étudiante (Edmundston)		
Vaughne Madden	Atlantique (NE)		

**ABSENCES MOTIVÉES :** Léandre Cormier, Alvery (Bill) Ferguson et Liette Dumas-Sluyter

## TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE .....	4
2.	ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES .....	4
3.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
4.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	4
5.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR. ....	4
6.	CORRESPONDANCE .....	4
7.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-100612 .....	5
8.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL .....	5
9.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER .....	5
10.	OBJECTIFS TRIENNAUX DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION .....	6
11.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-100630, CEX-100810, CEX-100830 ET CEX-100915 .....	6
12.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX) .....	6
12.1	CEX-100630 .....	6
12.2	CEX-100810 .....	6
12.2.1	Complexe sportif régional - Campus d'Edmundston .....	6
12.3	CEX-100830 .....	7
12.3.1	Rapport des ressources humaines .....	7
12.3.2	Politique pour un milieu de travail et d'études respectueux .....	7
12.3.3	Nomination : administrateur émérite .....	7
12.3.4	Nomination : directrice de l'École réseau de science infirmière .....	7
12.3.5	Rapport du Comité d'appellation des installations physiques et des fonds de dotation .....	8
12.3.6	Nomination - Comité de gouvernance .....	8
12.4	CEX-100915 .....	8
12.4.1	UdeM Développement Inc. - nominations .....	8
13.	SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-100827 .....	9
14.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-100416 .....	9
15.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CCJ-100326 .....	9
15.1	Évaluation - arts visuels .....	9
16.	RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE .....	11
16.1	Nominations .....	11
16.1.1	Comité de finance .....	11
16.1.2	Comité de placement .....	11
16.1.3	Comité de vérification - membres .....	12
16.1.4	Comité de vérification - présidence .....	12
16.2	Formulaires d'évaluation .....	12
16.3	Formulaire sur les conflits d'intérêts .....	12
17.	RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE .....	13
17.1	Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada - budget 1998-1999 .....	13
18.	RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION .....	13
19.	RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT .....	13

20.	STATISTIQUES .....	13
21.	AFFAIRES NOUVELLES .....	13
22.	PROCHAINE RÉUNION .....	13
23.	CLÔTURE .....	13
	DOCUMENTS .....	14
	Document A : Ordre du jour adopté .....	A(1-2)
	Document B : Rapport du recteur et vice-chancelier .....	B(1-12)
	Document C : Statistiques au 15 septembre 2010 .....	C(1-5)
	Document D : Objectifs de l'Équipe de direction .....	D(1-29)
	Document E : Politique pour un milieu de travail et d'études respectueux .....	E(1-13)
	Document F : Procès-verbal CCJ-100416 .....	F(1-3)
	Document G : Procès-verbal CCJ-100326 .....	G(1-15)
	Document H : Nominations .....	H(1-5)
	Document I : Formulaires d'évaluation .....	I(1-24)
	Document J : Formulaire sur les conflits d'intérêts .....	J(1)
	Document K : Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada - budget 1998-1999 .....	K(1)

**Nota bene :**

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

## 1. OUVERTURE

11 h 30 : le nouveau président, Maître André G. Richard, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 210<sup>e</sup> séance du Conseil des gouverneurs.

Le recteur et vice-chancelier félicite le nouveau président pour sa nomination. Il rappelle que Maître Richard a été membre de nombreux comités du Conseil des gouverneurs notamment le Comité exécutif, le Comité de placement, le Comité de vérification et le Comité de gouvernance. Maître Richard exerce le droit dans un cabinet juridique de la région de Moncton depuis de nombreuses années. Le recteur et vice-chancelier, au nom de l'Université de Moncton, lui souhaite un excellent mandat.

## 2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, soit M. Alain Bossé, région du Nord-Ouest, Maître Danys Delaquis, extérieur des régions (St-Jean) et Dr Jean Soucie, région du Nord-Ouest.

## 3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

## 4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

## 5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

### Modifications :

- ▶ Rubrique 11, il faut ajouter : **CEX-100915**.
- ▶ Rubrique 12.2.1 est pour **information** et il n'y a pas de document.
- ▶ Ajout des rubriques **12.4 CEX-100915** et **12.4.1 UdeM Développement Inc. - nominations (pour décision)**.
- ▶ Ajout de la rubrique **16.3 Formulaire sur les conflits d'intérêts (pour décision)**.
- ▶ Ajout de la rubrique **17.1 Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada (pour décision)**.

### **R : 01-CGV-100918**

Annie C. Daneault, appuyée par Marc Léger, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel que modifié. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

## 6. CORRESPONDANCE

Aucune.

## 7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-100612

### Correction

- ▶ À la page 5, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, il faut lire : Un rapport final sera déposé au Sénat académique le 29 octobre 2010.

### **R : 02-CGV-100918**

Georges Arsenault, appuyé par Luc Vigneault, propose :

« *Que le procès-verbal CGV-100612 soit adopté tel que modifié.* »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

## 8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune.

## 9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document B, p. 1-12 et le Document C, p. 1-5

Le recteur et vice-chancelier présente son rapport qui porte sur les points suivants : a) Dossiers prioritaires (les inscriptions; les Championnats mondiaux d'athlétisme 2010; les objectifs triennaux de l'Équipe de direction; les régimes de pension; les projets d'infrastructure; le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'enseignement universitaire à Shippagan; les dossiers de la santé; l'examen de la carte des programmes; le projet d'accessibilité; les études supérieures et recherche, le recrutement étudiant, les collations des diplômés); b) Activités, distinctions et événements divers.

Il précise les points suivants :

- ▶ Au sujet des inscriptions, en date du 15 septembre 2010, l'Université de Moncton compte 5045 inscriptions dont 4133 au Campus de Moncton, 461 au Campus d'Edmundston et 451 au Campus de Shippagan.
- ▶ Les Championnats mondiaux d'athlétisme 2010 ont été un franc succès sur tous les fronts. Les retombées positives pour l'Université de Moncton sont très intéressantes. Le recteur et vice-chancelier remercie Linda Schofield, membre du Comité organisateur, tout le personnel des ressources matérielles, tout le personnel de la Direction générale des technologies ainsi que tous les employés et les employées qui ont donné de leur temps, pendant les vacances, pour assurer le succès de l'événement.
- ▶ Le dossier des régimes de pension a été résolu à la satisfaction des dirigeants de l'Université. Un montant substantiel sera remis à l'Université de Moncton sur une période de six ans pour corriger une iniquité entre l'Université de Moncton et la University of New Brunswick.

Plusieurs membres du Conseil des gouverneurs félicite le recteur et vice-chancelier pour la résolution du dossier portant sur les régimes de pension et sur les succès connus dans l'organisation des championnats mondiaux.

### **R : 03-CGV-100918**

Mario Thériault, appuyé par Michel Cardin, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier.* »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

Dîner de 12 h 25 à 13 h 15.

## 10. OBJECTIFS TRIENNAUX DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Voir le Document D, page 1-29

À l'aide de diapositives électroniques, le recteur et vice-chancelier présente les objectifs triennaux (2010-2013) de l'Équipe de direction, année universitaire 2010-2011. Cinq grands thèmes sont identifiés : 1) Population étudiante : recrutement et culture de réussite; 2) Programmes d'études et de recherche : pertinents, viables et innovateurs; 3) Relations universitaires : un environnement riche et stimulant; 4) Administration universitaire : pour un meilleur avenir; et 5) Projets d'infrastructure : trois campus en développement. L'Équipe de direction a identifié 18 objectifs et de nombreux moyens d'action.

Le recteur et vice-chancelier rappelle que l'Université de Moncton est une université généraliste et entièrement francophone qui tire bien son épingle du jeu. Les objectifs de recrutement qu'elle se donne sont réalistes et le cap de 5000 étudiantes et étudiants inscrits sera atteint cette année. L'Université de Moncton demeure compétitive sur la scène nationale et dans la Francophonie.

Le recteur et vice-chancelier remercie les membres de l'Équipe de direction pour leur travail dans le développement des objectifs triennaux, notamment la secrétaire générale qui a assumé une grande partie de la rédaction.

**R : 04-CGV-100918**

Annie C. Daneault, appuyée par Ivan Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte les objectifs triennaux 2010-2013 de l'Équipe de direction de l'Université de Moncton, année universitaire 2010-2011. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

## 11. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-100630, CEX-100810, CEX-100830 et CEX-100915

**R : 05-CGV-100918**

Hermel Landry, appuyé par Roseline Paulin, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux CEX-100630, CEX-100810, CEX-100830 et CEX-100915. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

## 12. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)

### 12.1 CEX-100630

Aucun.

### 12.2 CEX-100810

#### 12.2.1 Complexe sportif régional - Campus d'Edmundston

Le recteur et vice-chancelier explique que le Comité exécutif a examiné le projet d'une entente pour la construction et la gestion d'un pavillon sportif régional qui serait construit sur les terrains de l'Université de Moncton au Campus d'Edmundston. Il s'agit d'une entente d'une durée de 50 ans, renouvelable, dans laquelle tous les risques seraient assumés par la ville d'Edmundston. L'Université de Moncton aura un droit d'utilisation prioritaire. Le Comité exécutif a approuvé les principes généraux du projet d'entente et a autorisé l'Université de Moncton à participer à une conférence de presse sur le sujet. L'entente finale sera d'un montant d'environ 7 M\$ et devra recevoir l'aval du Conseil des gouverneurs. Une réunion extraordinaire du Conseil des gouverneurs pourrait être nécessaire d'ici la fin novembre pour adopter l'entente finale.

### 12.3 CEX-100830

### 12.3.1 Rapport des ressources humaines

Aucun suivi.

### 12.3.2 Politique pour un milieu de travail et d'études respectueux

Voir le Document E, p. 1-13

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique que deux consultations auprès de la communauté universitaire ont eu lieu, soit du 8 au 15 octobre 2009 et du 18 janvier au 8 février 2010. Ces consultations ont permis d'apporter des informations complémentaires à la première version de la Politique pour un milieu de travail et d'études respectueux. La Politique a été présentée une première fois au Comité exécutif, soit le 3 mai 2010. Le Comité a demandé que l'on précise le sens de l'expression « membres de la communauté ». Le 30 août dernier, le Comité exécutif a donné son aval à la Politique.

La secrétaire générale présente l'ensemble de la Politique. Elle explique les objectifs, la portée, les principes directeurs, le champ d'application, les définitions, les différents types de traitement des situations (procédures informelles, procédures formelles) ainsi que la non-concurrence des autres recours. L'entrée en vigueur de la Politique est reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2011 afin de préparer un bureau et d'identifier le personnel nécessaire.

La secrétaire générale explique qu'un plan de promotion sera préparé au cours de l'automne 2010. Celui-ci sera semblable à celui utilisé lors de la mise en vigueur de la Politique sur le harcèlement sexuel et le harcèlement sexiste.

Plusieurs membres du Conseil des gouverneurs manifestent leur satisfaction par rapport à la version finale de cette Politique.

#### **R : 06-CGV-100918**

Annie C. Daneault, appuyée par Marc Léger, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte la Politique pour un milieu de travail et d'études respectueux incluant la définition de « membres de la communauté » et la mise en vigueur de la Politique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. »*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

### 12.3.3 Nomination : administrateur émérite

#### **R : 07-CGV-100918**

Yvon Fontaine, appuyé par Katherine Gravel, propose :

*« Que **Armand Caron** soit nommé administrateur émérite de l'Université de Moncton. »*

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

### 12.3.4 Nomination : directrice de l'École réseau de science infirmière

#### **R : 08-CGV-100918**

Yvon Fontaine, appuyé par Ivan Robichaud, propose :

*« Que **Sylvie Robichaud-Ekstrand** soit nommée directrice de l'École réseau de science infirmière pour un deuxième mandat régulier, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 30 juin 2015. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

### 12.3.5 Rapport du Comité d'appellation des installations physiques et des fonds de dotation

Nom de salle

**R : 09-CGV-100918**

Yvon Fontaine, appuyé par Lise Bastarache, propose :

« *Que le Salon du personnel en sciences sociales – local 355 Pavillon Léopold-Taillon – porte le nom **Salon Aurèle-Young**.* »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

Modifications à la Politique d'appellation des installations physiques et des fonds de dotation

**R : 10-CGV-100918**

Mario Thériault, appuyé par Zoé Lessard-Couturier, propose :

« *Que les articles suivants soient ajoutés à la Politique d'appellation des installations physiques et des fonds de dotation :*

*Qu'à moins de circonstances extraordinaires, afin d'éviter les décisions émotives, suite au décès d'une personne, un délai de deux ans devra être écoulé avant que la nomination de cette personne soit considérée pour une appellation;*

*que les nominations de personnes pour une appellation ne soient pas considérées tant que ces dernières sont en politique active, soit en occupant une position au parlement du Canada, à l'assemblée législative d'une province ou d'un territoire et l'équivalent dans un pays étranger ou qui endossent l'idéologie d'un parti politique. »*

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

### 12.3.6 Nomination - Comité de gouvernance

**R : 11-CGV-100918**

Yves Gagnon, appuyé par Lise Bastarache, propose :

« *Que **Annie C. Daneault** soit nommée membre du Comité de gouvernance.* »

Vote sur R11

Pour 22

Abstention 1

ADOPTÉE

## 12.4 CEX-100915

### 12.4.1 UdeM Développement Inc. - nominations

Le recteur et vice-chancelier rappelle que UdeM Développement Inc. appartient entièrement à l'Université de Moncton. UdeM Développement Inc. a un conseil d'administration temporaire et souhaite lui donner une structure permanente. Plusieurs personnes ont été approchées pour faire partie du conseil d'administration. Le recteur et vice-chancelier présente les qualités professionnelles des gens pressenties.

**R : 12-CGV-100918**

Louis Léger, appuyé par Katherine Gravel, propose :

« *Que **Lise Bastarache, Normand Caissie, Louis R. Comeau, James D. Irving, Nassir El-Jabi, Yvon Fontaine et Jacques Lamarre** soient nommés membres du conseil d'administration de UdeM Développement Inc.* »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

#### 12.4.1 **UdeM Développement Inc. - nominations** (suite)

De plus, le recteur et vice-chancelier indique que Georges Bouchard, directeur général de UdeM Développement Inc. ainsi que Lynne Castonguay, secrétaire générale de l'Université de Moncton, seront des invités aux réunions du conseil d'administration en raison de leur travail respectif.

#### 13. **SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-100827**

Aucun.

#### 14. **RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-100416**

Voir le Document F, p. 1-3

##### **R : 13-CGV-100918**

Roseline Paulin, appuyée par Hermel Landry, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-100416. »*

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

#### 15. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CCJ-100326**

Voir le Document G, p. 1-15

##### 15.1 **Évaluation - arts visuels**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle que le Comité conjoint de la planification avait examiné un premier rapport d'évaluation portant sur les programmes d'arts visuels en 2007. Jugeant que celui-ci n'était pas suffisamment complet, le Comité a entamé plusieurs démarches pour identifier une nouvelle évaluatrice ou un nouvel évaluateur. En novembre 2008, le professeur Robert Saucier de l'Université du Québec à Montréal a été retenu pour faire une deuxième évaluation externe. Le professeur Saucier a remis son rapport final en novembre 2009.

Monsieur Saucier a soulevé plusieurs points au niveau du programme, du rôle du Département des arts visuels, du recrutement et de la rétention ainsi que de la structure du programme. Il reconnaît l'importance des quatre axes proposés (Axe 2D, Axe 3D, Axe temporalité, Axe Théorie) par le premier évaluateur, mais estime que ceux-ci ne sont pas symétriques dans leur application et que l'opérationnalisation de ceux-ci pourrait s'avérer problématique.

Au niveau de la population étudiante, on note que les inscriptions se sont maintenues au cours des cinq dernières années, malgré que le taux de diplomation est plutôt faible dans l'ensemble.

Enfin, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les recommandations du Comité conjoint de la planification ainsi que les modifications adoptées par le Sénat académique.

##### **R : 14-CGV-100918**

Luc Vigneault, appuyé par Ivan Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte les recommandations suivantes :*

##### **RECOMMANDATION 1**

*Que le programme de Baccalauréat en arts visuels soit maintenu, moyennant les modifications proposées dans les recommandations qui suivent.*

**15.1 Évaluation - arts visuels (suite)****R : 14-CGV-100918 (suite)****RECOMMANDATION 2**

*Que la Faculté des arts et des sciences sociales valide auprès du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick (MENB) la pertinence d'une formation en arts pour les enseignantes et les enseignants de la province. Le cas échéant, que la Faculté et le Département, à l'instar de ce qui a été fait en musique, entame les démarches auprès de la Faculté des sciences de l'éducation et du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick afin de transformer le Baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement) en un programme combiné Baccalauréat en arts visuels - Baccalauréat en éducation.*

**RECOMMANDATION 3**

*Que la Faculté des arts et des sciences sociales, en collaboration avec l'UARD en arts visuels, entreprenne la révision du Baccalauréat en arts visuels en respectant le règlement universitaire 2.1.1 en ce qui concerne la composition d'un programme professionnel tout en tenant compte du cadre institutionnel de la reconfiguration des programmes et en prenant en considération les suggestions de l'évaluateur Saucier, particulièrement en ce qui a trait :*

- 1. aux cours de dessin, d'histoire de l'art, de philosophie et d'arts médiatiques ainsi qu'aux spécialités à maintenir avec justification à l'appui;*
- 2. à la formation générale et la formation fondamentale dans le programme;*
- 3. à l'offre plus générale de cours en première année.*

*Que ces modifications soient présentées au plus tard au Sénat académique le 31 mai 2011.*

**RECOMMANDATION 4**

*Que la doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales et le décanat des Études du campus d'Edmundston, en collaboration avec l'UARD en arts visuels, en tenant compte des structures et des ententes actuelles, étudient les possibilités et les moyens de collaboration au plan de l'enseignement et qu'un plan d'action, incluant les moyens pour le réaliser, soit soumis au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au plus tard le 31 janvier 2011, en prévision de l'année 2011-2012.*

**RECOMMANDATION 5**

*Que la Faculté des arts et des sciences sociales et le décanat des Études du campus d'Edmundston, en collaboration avec l'UARD en arts visuels et avec l'appui des bureaux de recrutement, établissent un plan de recrutement innovateur et proactif pour le recrutement des étudiantes et des étudiants incluant les moyens requis pour le réaliser et soumettre leur plan d'action aux autorités concernées au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2011.*

**RECOMMANDATION 6**

*Que le Département des arts visuels poursuive ses démarches afin d'élaborer et de mettre en œuvre des moyens d'intégrer davantage les étudiantes et les étudiants aux activités du Département dans le but de maximiser la réussite dans le programme.*

15.1 **Évaluation - arts visuels** (suite)**R : 14-CGV-100918** (suite)**RECOMMANDATION 7**

*Que la doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales, en collaboration avec le Département des arts visuels, fasse une planification des besoins en ressources humaines requis pour l'enseignement des programmes modifiés en arts visuels du point de vue du nombre et des expertises nécessaires pour l'offre de ces programmes et que ce plan soit soumis à la Direction de l'Université.*

**RECOMMANDATION 8**

*Que la doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales, en collaboration avec l'UARD et les unités concernées, étudie les possibilités de créer un tronc commun de formation pour les trois disciplines des beaux-arts (art dramatique, arts visuels et musique) et fasse rapport au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au plus tard le 31 mars 2011.*

**RECOMMANDATION 9**

*(Dans la foulée de la recommandation 7, nous recommandons) :*

*Que la Faculté des arts et des sciences sociales et le Département des arts visuels déterminent les mécanismes requis pour intégrer la direction de la Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen de l'Université de Moncton (GAUM) au Département des arts visuels en lui accordant une charge d'enseignement de neuf crédits et en fassent la recommandation à la Direction de l'Université. »*

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

**16. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**16.1 **Nominations**

Voir le Document H, p. 1-5

16.1.1 **Comité de finance****R : 15-CGV-100918**

Pauline Roy, appuyée par Mario Thériault, propose :

*« Que **Lise Bastarache** et **Louis Léger** soient nommés au sein du Comité de finance pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

16.1.2 **Comité de placement****R : 16-CGV-100918**

Zoé Lessard-Couturier, appuyée par Ivan Robichaud, propose :

*« Que **Michel Cloutier** et **Léandre Cormier** soient nommés au sein du Comité de placement pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE



## 17. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE

La présidente du Comité de finance, Lise Bastarache, explique que le Comité s'est réuni à trois reprises depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier. Elle explique que le Comité a discuté des régimes de pension, des projets d'infrastructure ainsi que du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada.

### 17.1 Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada - budget 1998-1999

Voir le Document K, p. 1

La présidente du Comité de finance, Lise Bastarache, explique que le budget 1998-1999 du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada n'a jamais été adopté par le Conseil des gouverneurs. Cette irrégularité nécessite une correction. La présidente explique que le Comité de finance avait donné son aval au budget en 1998. Le procès-verbal du Comité de finance faisant foi.

#### **R : 21-CGV-100918**

Lise Bastarache, appuyée par Mario Thériault, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte le budget 1998-1999 du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada. »*

Vote sur R21

Pour : 23

Abstention : 1

ADOPTÉE

## 18. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le recteur et vice-chancelier explique que la dernière réunion du Comité de vérification a eu lieu le 31 août 2010. Les états financiers ont été examinés en fonction de leur adoption à la réunion annuelle. La nomination du vérificateur externe a été discutée et une recommandation a été acheminée à la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs.

## 19. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Le président du Comité de placement, André G. Richard, explique que le Comité s'est réuni le 30 août 2010. Deux gestionnaires ont été invités à faire des présentations sur l'état de la situation des titres de participation internationaux.

## 20. STATISTIQUES

Cette question a été traitée à la rubrique 9.

## 21. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

## 22. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu à Moncton le 27 novembre prochain précédée d'un souper le 26 novembre 2010.

## 23. CLÔTURE

La réunion se termine à 15 h 10.

Contresigné le

\_\_\_\_\_  
André G. Richard, président

\_\_\_\_\_  
Lynne Castonguay, secrétaire générale